

La Télévision Numérique Terrestre (TNT) est désormais une réalité au Niger

Soumis par ANP le mar, 13/08/2019 - 16:49

Par [Agence Nigérienne de Presse](#) [1]

août 13, 2019

NIAMEY, 13 août (ANP) – La migration vers la télévision numérique terrestre (TNT) est devenue opérationnelle au Niger depuis le 21 septembre 2018 a constaté l'Agence Nigérienne de Presse (ANP) Le Niger, à l'instar de plusieurs autres pays africains, a décidé de basculer vers la TNT qui s'est progressivement installée au Niger, à commencer par Niamey, à travers un bouquet de 20 chaînes, les deux chaînes publiques (Télé Sahel et Tal TV), ainsi que les chaînes privées qui se retrouvent dans un même bouquet qui est également sur satellite.

Cette technologie, selon ses initiateurs, est censée assurer une meilleure qualité des images et du son des télévisions.

Pour ce faire, le gouvernement nigérien a dû doter les deux chaînes publiques et les télévisions privées de matériel de production et de diffusion multiplex. Celui-ci comporte notamment « un véhicule équipé, une quinzaine de caméras et des faisceaux mobiles, acquis sur fonds propres pour un coût global de 23 milliards de francs CFA (40 millions de dollars) », selon le Secrétaire général du ministère de la Communication, Abdoulaye Coulibaly, également Président du Comité Technique National de la TNT.

Selon lui, les premiers essais ont démarré le 21 septembre 2018, à Niamey, avant de s'étendre plus tard dans les autres régions du pays. Le Gouvernement a donné des instructions afin que cette technologie soit effective au Niger avant la fin de la même année.

Les autorités ont aussi prévu des mesures d'accompagnement en fournissant des décodeurs permettant de recevoir et de convertir les images numériques en analogique à ceux qui ne pourront pas, dans l'immédiat, se doter de postes récepteurs numériques.

Toujours dans le cadre de la Stratégie nationale de migration vers la TNT, le gouvernement a créé le 6 juillet 2018, par décret pris en conseil des ministres, un établissement public, l'Agence nigérienne de diffusion (AND), issu de la restructuration de l'ORTN, chargé d'assurer le multiplexage, le transport et la diffusion des services de communication audiovisuelle sur tout le territoire.

Cette Agence va gérer la question de la télévision numérique avec les médias. Et à partir du basculement à la TNT, aucun média ne disposera d'émetteur dans ses locaux. C'est à l'AND de gérer les fréquences et les promoteurs deviendront des éditeurs de contenus, sans être des diffuseurs.

Par rapport au centre principal Multiplex de Niamey, sis au PK5, « tous les équipements sont installés et sont opérationnels. Quant aux sites de l'intérieur du pays, ils sont également installés et quasiment tous fonctionnels » a indiqué Abdoulaye Coulibali.

En ce qui concerne la formation, volet important en matière de technologie de pointe, « la première phase de la série de formations prévues sur ces nouveaux équipements sophistiqués, vient de s'achever et le personnel technique de l'ORTN ainsi formé est à présent outillé pour prendre en charge la gestion des équipements » déclare-t-il. D'ailleurs, un prototype de décodeur a été testé à deux reprises récemment, et la réception du signal TNT HD a été jugée techniquement satisfaisante.

Parallèlement, une dizaine de techniciens de l'ORTN ont aussi été formés à Niamey sur la mise en œuvre du système de la TNT.

Concernant précisément la mise en œuvre du cadre juridique et institutionnel autour de la TNT, des efforts significatifs ont été accomplis. Il s'agit notamment de l'adoption de la Loi portant sur la Communication Audiovisuelle, qui consacre la segmentation des activités d'édition, de multiplexage, de diffusion et de distribution et leur réglementation, mais aussi l'adoption de la Loi modifiant la loi organique sur le

fonctionnement et l'organisation du Conseil Supérieur de la Communication.

Le Ministre de la Communication Salissou Mahamadou Habi a souligné qu'avec l'avènement de la TNT, « l'année 2019 consacrera la séparation des fonctions de production et de diffusion dans le secteur audiovisuel ».

Le ministre de la Communication a indiqué que cette situation va créer de nouveaux corps de métiers et donc des emplois. « Ce qui exigera aussi des médias audiovisuels des contenus de meilleure qualité. C'est pourquoi, le ministère de la Communication, en rapport avec les médias concernés, a pris toutes les dispositions pour adapter les grilles des programmes des chaînes publiques et privées, à ce contexte nouveau. Le Gouvernement avait passé une commande d'un premier lot de 100. 000 décodeurs destinés aux populations, moyennant un prix de cession fixé par les structures compétentes. De même une campagne de sensibilisation à grande échelle sur les enjeux de la TNT, avait démarré.

Le ministre de la Communication précise que son département ministériel avait procédé au lancement officiel de la diffusion et de la réception des signaux TNT, à l'occasion de la fête tournante du 18 décembre Zinder Saboua en édition de 2019, à travers la mise à la disposition du Conseil de Ville de Zinder, de prototypes de décodeurs TNT.

M. Habi Mahamadou Salissou a rappelé les autres actions phares et les progrès enregistrés dans le secteur de la communication. Il s'agit notamment de la révision de la loi sur la Communication Audiovisuelle pour tenir compte de nouvelles exigences communautaires liées à l'avènement de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) ; la révision de la loi sur le Conseil Supérieur de la Communication pour tenir compte de nouvelles exigences communautaires liées à l'avènement de la TNT ; l'adoption du Décret portant création de la Société Nigérienne de Diffusion(SND) pour satisfaire à une exigence communautaire dans le cadre de l'avènement de la TNT afin de séparer la fonction de diffuseur et celle de l'éditeur de contenus, en matière de télédiffusion.

Il y a en outre d'autres textes législatifs en cours d'élaboration ou dans le circuit d'adoption.

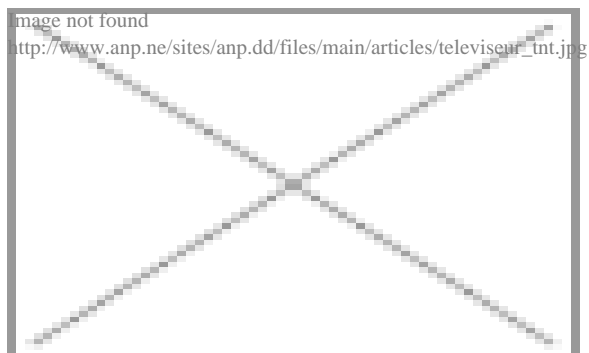
Ils visent, tous, l'encadrement de l'environnement juridique et institutionnel de la TNT.

La TNT, c'est enfin une réalité au Niger. Des tests jugés concluants par les techniciens, de réception sur prototype de décodeurs, ont été menés. Malgré certaines difficultés vécues le long du processus et inhérentes à tout processus, le Niger tend résolument vers son aboutissement, après des investissements de 27 milliards de francs CFA, réalisés sur fonds propres de l'Etat.

Grâce à ces efforts, l'ORTN, notamment, va pouvoir élargir son champ de couverture à l'international et porter ainsi, encore plus loin, la Voix du Niger. Et ceci, grâce à de nouvelles propositions à intégrer dans le contrat de partenariat qui lie l'office à l'opérateur de location satellitaire, GlobeCast.

Sur le terrain, il y a trois manières d'acquérir cette TNT, acheter les postes téléviseurs qui sont déjà équipés de la TNT, ou se doter des décodeurs TNT chez le distributeur agréé. A ceux-là s'ajoute la multitude de décodeurs sur les différents marchés, qui sont également équipés de la TNT.

SML/AS/MHM/ ANP- 045



[2]

Tags:

[Niger/TNT](#) [3]

[Afrique](#) [4]

Choisir un pays:

[Niger](#) [5]

[Lettre d'information de l'ANP](#) [6]

Source URL (modified on 13/08/2019 - 17:00): <http://www.anp.ne/?q=article/la-television-numerique->

terrestre-tnt-est-desormais-une-realite-au-niger

Liens

- [1] <http://www.anp.ne/?q=profile/agence-nigerienne-de-presse>
- [2] http://www.anp.ne/sites/anp.dd/files/main/articles/televiseur_tnt.jpg
- [3] <http://www.anp.ne/?q=tags/niger-tnt>
- [4] <http://www.anp.ne/?q=continents/afrique>
- [5] <http://www.anp.ne/?q=pays-du-monde/niger>
- [6] <http://www.anp.ne/?q=newsletter/lettre-d-information-de-l-anp>